

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 99 (2002)
Heft: 9

Rubrik: Le courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le courrier des lecteurs

Nouveau prédateur pour nos ruchers

Le varroa, que nous jugulons tous avec la peine et le surplus de travail qu'il nous donne, est supplanté par un nouveau prédateur bien plus pernicieux, « l'homo varroa piqueur ». Il pratique son travail de sape probablement par des reconnaissances touristiques diurnes, pour ensuite se livrer à des rafles pendant la nuit. Pour la deuxième fois, je suis victime de ces personnages qui font la honte de l'entière corporation des apiculteurs. Quelle ne fut pas ma surprise, le 15 juin dernier, de constater la disparition de quatre ruches avec chacune une hausse complète et prometteuse, à mon rucher situé dans les gorges du Pissot, entre Château-d'Œx et l'Étivaz. Deux des ruches volées furent fabriquées l'hiver dernier. Elles comportent des détails de fabrication, notamment pour les consoles de la protection du trou de vol qui débordent en rond de la planchette (voir la photo). Les quatre ruches sont munies d'un fond varroa de fabrication maison : grille à trous que l'on trouve dans le commerce et un plateau inaltérable inférieur en matière blanche. Les quatre hausses et leurs cadres sont neufs. La peinture Rondanol brune est un produit que les abeilles acceptent. Donner ces détails est une alternative à double tranchant :

- 1) Les voleurs ont peut-être, dès leur larcin accompli, récolté le miel en se moquant de la non-operculation, brossé les abeilles dans des autres ruches et fait disparaître mon matériel. S'ils ne l'ont pas fait, ils vont prendre peur et le feront à la lecture de cet article car il est fort probable qu'ils reçoivent notre revue apicole.
- 2) Mais le plus important est de démasquer les voleurs qui déshonorent notre apiculture. Quelqu'un a peut-être remarqué quelque chose d'insolite dans un rucher et aura-t-il le courage de le faire savoir à la police ? Car plainte a été déposée à la gendarmerie de Château-d'Œx. Il y va aussi de notre assurance, que nous finançons tous, et il n'est pas agréable d'avoir à la sollici-



ter. Pour tenter d'éloigner de nos ruchers « l'homo varroa piqueur », on peut placer les colonies dans des ruches hétéroclites qui permettraient aux abeilles de pouvoir s'échapper au premier déplacement de l'habitation, même si le trou de vol est obstrué. Mais cela serait contraire à la satisfaction de déterminer un rucher le mieux tenu possible ainsi qu'à l'éthique du concours des ruchers qui œuvre dans ce sens ; et je profite de l'occasion pour féliciter M. Fernand Bovy et ses collaborateurs pour leur travail consciencieux et leur dévouement.

Suivre à la lettre toutes les directives en matière de soins proposées par nos chercheurs et recommandées par nos comités faïtiers pour combattre le varroa et y réussir, passer une partie de l'hiver à fabriquer du matériel adéquat, faire de la sélection grâce à nos moniteurs sélectionneurs à qui je tire mon chapeau, afin de posséder une abeille carniolienne qui ne soit pas pareille à une « Fixième », voire à « une FA 18 », qui ait par la longueur de sa langue la possibilité de sucer le nectar dans le trèfle commun, une plante très courante en montagne ; avoir la satisfaction de produire un miel des plus appréciés, nous l'espérons, et se faire dépouiller de la sorte, pendant la récolte, a de quoi saper le moral du plus endurci. Dans l'intérêt et pour l'avenir de l'apiculture qu'il faut maintenir à tout prix, il est impératif de démasquer ces innombrables voleurs d'abeilles. Les peines requises par les articles du code pénal en matière de vol, en ce qui nous concerne, sont illusoire et permettent aux châtiés de recommencer de suite et sans scrupules. C'est un code d'honneur que nous devons adopter, nous unir pour les démasquer, voire les punir. Un conseil mais aussi un avertissement : ne revenez jamais voler à mon rucher car le sort qui vous sera réservé est déjà décidé.

A bon entendeur, salut.

Charles Isoz,
1660 L'Étivaz,
tél. 026 924 68 62

Les coupages, pourquoi ne pas y réfléchir ?

Les producteurs de miel ne pratiquent pas les coupages pour réduire le prix de revient de telle ou telle variété, mais pour mieux écouler des miels qui ne font pas l'unanimité tout en améliorant la qualité des miels à la vente assurée. C'est ainsi que le miel de bruyère vient enrichir le tournesol, que le miel de châtaignier arrange bien le colza, que du miel de serpolet apporte une plus-value tant au tournesol qu'au colza, et ainsi de suite.

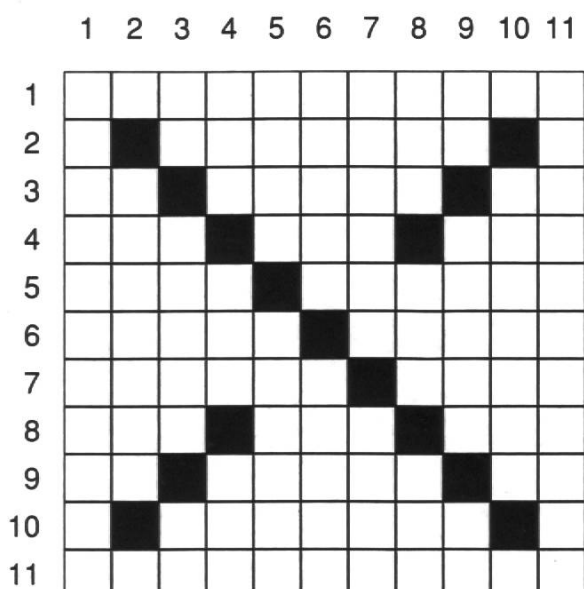
On peut regretter que le goût général l'emporte sur la diversité et que des petits miels de cru viennent se noyer dans les produits de grande diffusion. Il n'empêche que certains de ces mélanges sont de vraies réussites, comme celui qui unit 50% de miel de lavande avec 50% de miel d'acacia, ou celui qui marie 30% de miel de bruyère Erica à 70% de miel de colza.

Frank Jouve – Le grand livre du miel et des abeilles



Mots croisés

Mots croisés N° 78



Horizontalement

- Ensemble des troubles physiques ou psychiques provoqués par un élément extérieur.
- Protègera des influence thermiques ou acoustiques.
- Personnel – Instrument de chirurgie – Symbole chimique.
- On peut s’y noyer – Principe suprême dans la pensée chinoise – Coule en Angleterre.
- Attachât – Traiter quelqu’un de haut.
- Antilope grise du Sahara – Devenir aigre.
- Tomber en flocons blancs – Eau-de-vie.
- Ce qu’on doit – Désert de pierres – Personnage biblique.
- Infinitif – Disposé suivant un axe – Personnel.
- Entier, complet, total.
- Enlèvement, rapt.

Verticalement

- Fabricant de cisailles, de sécateurs, etc.
- Caractère de ce qui n’est pas beau.
- Du verbe avoir – Juges musulmans – Contravention.
- Détérioré par l’usage – Graffiti – Gendre de Mahomet.
- Sans vie – Roi perse qui entreprit la 2^e médique.
- Autrement dit – Station d’épuration personnelle.
- Avons la main – Réjouie.
- Vieux péché capital – Exprime le soulagement – Module lunaire.
- Possessif – On s’y met à couvert – Note.
- Remplies.
- Triste cérémonie.

C. Michaud

Solution du N° 77

